

**CONTRIBUTION DES LIBANAIS DANS LA VALORISATION DU
BINÔME CACAO-CAFÉ EN CÔTE D'IVOIRE (1954-2017)**, Kouadio
Adolphe N'GORAN (Université P. Gon Coulibaly de Korhogo - Côte d'Ivoire)
addolphengoran07@gmail.com

Résumé

L'agriculture représente 30% du Produit Intérieur Brut (PIB) et occupe plus des deux tiers des actifs de la Côte d'Ivoire. Le binôme café-cacao constitue 40 % des recettes d'exportation du pays. Plusieurs acteurs économiques nationaux et étrangers apportent leur concours au secteur café-cacao dans son rôle de principal moteur de croissance et de rayonnement économique du pays. Parmi ces acteurs économiques, figurent les ressortissants libanais dont la présence en Côte d'Ivoire remonte à l'époque coloniale. L'objectif de cette présente réflexion est d'évaluer les actions des Libanais dans la valorisation du café et du cacao. Dans quelle mesure, le concours des Libanais a-t-il aidé à mettre en valeur le binôme café- cacao en Côte d'Ivoire de 1954 à 2017 ? Pour répondre à cette interrogation, une approche méthodologique fondée sur le croisement, le recoupement, la confrontation des informations recueillies des sources orales et imprimées, des ouvrages, des travaux scientifiques et des articles de presse sur la thématique abordée a été préconisée. Le traitement de ces données a permis d'obtenir deux axes de réflexion : il s'agit, d'une part, de montrer le rôle des Libanais dans la commercialisation et la transformation du café et du cacao et, d'autre part, d'analyser l'impact de l'action de ces Libanais sur le développement économique et social du pays.

Mots clés : Cacao, café, Côte d'Ivoire, Libanais, valorisation.

**CONTRIBUTION OF THE LEBANESE IN THE VALORISATION OF THE
COCOA-COFFEE BINOMIA IN CÔTE D'IVOIRE (1954-2017)**

Abstract

Agriculture accounts for 30% of Côte d'Ivoire's Gross Domestic Product (GDP) and employs more than two-thirds of the country's workforce. Coffee and cocoa account for 40% of the country's export earnings. Several national and foreign economic players support the coffee-cocoa sector in its role as the country's main engine of growth and economic influence. These include Lebanese nationals, whose presence in Côte d'Ivoire dates back to colonial times. The aim of this study is to assess the role played by the Lebanese in the development of coffee and cocoa. To what extent have the Lebanese helped to develop the coffee-cocoa pairing in Côte d'Ivoire from 1954 to 2017? To answer this question, a methodological approach was adopted, based on cross-referencing and comparing information gathered from oral and printed sources, books, scientific works and press articles on the topic in question. The processing of this data led to two lines of enquiry: firstly, the role of the Lebanese in the marketing and processing of coffee and cocoa, and secondly, the impact of their involvement on the country's economic and social development.

Keywords: Cocoa, coffee, Ivory Coast, Lebanese, valorisation.

Introduction

La Côte d'Ivoire dispose des potentialités naturelles et humaines pour la pratique de diverses activités agricoles. Ainsi, le colonisateur français promut les cultures tropicales de rente dans ses territoires d'exploitation afin d'assurer sinon d'améliorer l'approvisionnement en matières premières agricoles de ses unités de productions industrielles. Cette initiative permit la transformation du système économique des colonies en optant pour l'économie de marché. Au Soudan français et au Sénégal, par exemple, la culture de coton et des produits oléagineux comme l'arachide fut préconisée en raison de la texture des sols et des facteurs climatiques (A. Chevalier, 1939, p. 89-97 ; P. Pelessier, 1951, p.204). Disposant d'un massif forestier de plus 16 millions d'hectares, la Côte d'Ivoire se spécialisa dans l'exploitation de plusieurs cultures commerciales telles que le caoutchouc, le coton, le palmier à huile, le cocotier et bien d'autres. Les premières plantations de café et de cacao furent l'œuvre du premier résident français Arthur Verdier à Assinie dans les années 1880 (J. N. Loucou, 2016, p.46) et à l'ouest vers 1890 de la Côte d'Ivoire (E. Hanak Freud et al, 2000, p.22). À partir de 1908, dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de méthode forte, le Lieutenant-gouverneur Gabriel Angoulvant fit imposer ces cultures aux populations locales. Malgré cette imposition, la cacao culture et la caféiculture connurent un essor lent. Elles n'amorcèrent un développement qu'à partir des années 1920. Les années 1920 marquent le début de l'exploitation économique de la colonie orientée principalement vers le cacao. Cela fut possible en raison de la chute du prix de l'huile de palme, du caoutchouc et du coton, de l'adhésion des populations locales et de la disponibilité de la main d'œuvre voltaïque¹ dans les années 1930. Les exportations de café qui étaient de 29 tonnes en 1905, atteignirent 1 327, 42 677 et 82 100 tonnes respectivement en 1932, en 1947 et en 1957 (J. N. Loucou, 2016, p.133).

Au lendemain de l'indépendance, le cacao et le café poursuivirent leur ascension fulgurante et devinrent les principales ressources d'exportation du pays grâce à la politique économique d'ouverture du président Félix Houphouët-Boigny, à la construction des infrastructures routières et portuaires et à la liberté d'accès à la forêt (B. Contamin et Y-A. Fauré, 1990, p.75-76). Par conséquent, les deux cultures et l'exploitation du bois représentèrent 30% du PIB et 50 % des exportations du pays à la fin des années 1990 (T. M. Assi, 2012, p.24). La Côte d'Ivoire se hissa respectivement au premier et troisième rang des pays producteurs de cacao et de café à partir de 1977, détrônant ainsi le Brésil au niveau du cacao et d'autres pays au niveau du café. Le café et le cacao furent les jalons du miracle économique ivoirien des années 1960-1980. Le développement du café et du cacao en Côte d'Ivoire est à mettre à l'actif de nombreux acteurs. À l'origine, l'économie cacaoyère et caféière, une affaire des colons et des sociétés européennes, fut

¹Entre 1933 et 1959, les travailleurs voltaïques convoyés en Côte d'Ivoire avoisinaient 700 personnes.

adoptée par toutes les couches de la société coloniale. Cependant l'intérêt des Libanais² pour ces cultures fut non seulement tardif mais partiel. Sans doute c'est l'une des raisons qui fondent l'absence de travaux scientifiques consacrés à cette communauté d'affaires sur l'agriculture ivoirienne en particulier le café et le cacao. Le choix d'étudier la « contribution des Libanais dans la valorisation des matières premières agricoles en Côte d'Ivoire : exemple du binôme cacao-café, (1954-2017) », vise à faire connaître un pan de l'histoire économique de la Côte d'Ivoire en lien avec les Libanais. Quelle a été la contribution des Libanais dans la mise en valeur du binôme café- cacao en Côte d'Ivoire de 1954 à 2017 ? L'étude vise à évaluer l'apport des Libanais dans la mise en valeur du café et du cacao en Côte d'Ivoire.

Les limites chronologiques dans lesquelles baigne cette étude sont comprises entre 1954 et 2017. L'année 1954 correspond à la création des entreprises Fakhry Frères et Omaïs compagnie, spécialisées dans la commercialisation du cacao et du café et surtout à la mise en place de la Caisse de Stabilisation des prix du café et du cacao. Quant à l'année 2017, elle marque la déclaration de la faillite et la vente de la société Saf Cacao. Cette entreprise était constituée de capitaux d'origine libanaise, spécialisée dans l'exportation et la transformation locale des fèves du cacao en produits semi-finis. Pour réaliser ce travail, l'approche méthodologique est fondée sur le croisement, le recoupement, la confrontation des informations recueillies des sources orales et imprimées, des ouvrages, des travaux scientifiques et des articles de presse sur la thématique abordée. Le traitement des données a permis de structurer cet article en deux axes de réflexion : il s'agit d'une part de montrer le rôle des Libanais dans la commercialisation et la transformation du café et du cacao et d'autre part d'analyser l'impact de l'action des Libanais dans ces produits sur le développement économique et social du pays.

1. Intervention des Libanais dans la commercialisation du café et du cacao

L'action de la communauté libanaise dans le commerce du café et du cacao se perçoit à plusieurs étapes. Il s'agit aussi bien des intermédiaires de la collecte et acheteurs que des exportateurs.

1.1. Intermédiaires de la collecte et acheteurs du café et du cacao

La présence syro-libanaise en Afrique occidentale remonte aux années 1880 dans le contexte de l'expansion coloniale européenne et de l'émigration des peuples du Proche-Orient vers l'Amérique. Les premiers Libano-syriens en Afrique de l'Ouest qui arrivèrent, se localisèrent en Sierra-Leone, en Guinée française, au Nigeria et à Dakar et se livrèrent au colportage. En petit nombre avant le début du XX^e siècle, la communauté libano-syrienne s'accrut et s'étendit à toute l'Afrique de l'Ouest, en partie grâce à la sollicitation des maisons de commerce européennes.

²Les termes « libanais », « libano-syrien » ou encore « syro-libanais » renvoient en Côte d'Ivoire, aux opérateurs évoluant dans les filières du café et du cacao originaires du Liban ou de la Syrie quelle que soit leur nationalité. Dans cette étude nous faisons le choix du terme syro-libanais.

Ces maisons avaient besoin d'une main d'œuvre capable d'assurer l'intermédiaire entre elles et les populations locales. Cela répondait à l'ambition du colonisateur d'intégrer les possessions coloniales dans l'économie de marché. Les premiers arrivés apparurent sur les côtes de l'Afrique de l'Ouest au début des années 1880 et intégrèrent le commerce de traite, notamment celui du caoutchouc en Guinée française (K. A. N'goran, 2019, p.79-80). Dès leur arrivée, les Libano-syriens en Côte d'Ivoire établirent des boutiques et commercèrent le cola avec l'appui des pionniers installés au Sénégal et au Soudan français (K. A. N'goran, 2019, p.536-538). Le sens des affaires et la capacité d'adaptation permirent aux Libano-syriens de s'adjuger le contrôle du commerce de ce produit des années 1930 jusqu'à la fin des années 1940. L'intérêt des Libano-syriens pour l'économie cacaoyère et caféière est tardif, car la traite de ces deux produits était l'affaire des maisons de commerce européennes telles que la Compagnie Française de l'Afrique de l'Ouest (CFAO), la Société Commerciale de l'Ouest Africain (SCOA), la Compagnie Française Côte d'Ivoire (CFCI) et des entreprises commerciales familiales indépendantes.

Pour faciliter l'achat et le drainage des récoltes vers les centrales, elles se dotaient de camions et d'un réseau de comptoirs, de factoreries et de sous factoreries (M. Kéita, 2012, p.155), affaiblissant ainsi la marge de manœuvre des traitants africains et assimilés. Cela se matérialise par la politique de discrimination des prix entre producteurs européens et africains (E. Hanak Freud, 2000, p.23-25). D'après G. A. Achiépo (1981, p.28), en 1943, le kilogramme du cacao du planteur africain valait 2,60 Francs Français contre 4,50 Francs pour le planteur français, alors qu'en 1945 les Africains exploitaient 200 000 hectares de cacao et les Européens n'en avaient que 8 000 hectares (P. Kipré, 1987, p.177).

L'attitude de l'administration coloniale suscita le mécontentement des planteurs africains qui saisirent les opportunités offertes par la Conférence de Brazzaville de janvier-février 1944, pour créer le Syndicat Agricole Africain (SAA) en juillet de la même année. Les victoires de ce syndicat ouvrirent la voie à un commerce libre et accédèrent au prix F.O.B³. Désormais les producteurs n'étaient plus obligés de vendre leurs récoltes aux seuls commerçants européens (M. Kéita, 2012, p. 214-216). C'est dans ce contexte que s'affirme l'autonomie des commerçants africains et syro-libanais. Avant la guerre 1939-1945, l'intervention des Libano-syriens dans l'économie cacaoyère et caféière se limitait à quelques individus qui se livraient à la sous-traitance, à l'exploitation agricole et à la traite. Les pionniers libano-syriens dans ce domaine furent Abdulatif Fakhry et Akil Borro établis à Grand-Bassam et Abidjan.

D'autres parmi les membres de cette communauté possédaient des plantations de cacaoyers et de caféiers. Ce fut le cas de Joseph Sahyouin qui s'installa à Gagnoa dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire en 1927. C. Bierwirth (2003, p.2003) souligne que Joseph pratiquait la chasse des éléphants et la culture

³Free on Board (sans frais à bord). Cette expression désigne un échange commercial dans le cadre duquel les marchandises sont fournies par le vendeur sans frais de transport ni assurance.

de cacaoyers et de caféiers en 1931. Dans la même localité, Khalil Sabeh, un autre Libanais établi à Oumé, possédait également une plantation de caféiers (R. Gauthereau, 1986, p.156).

Aussi au lendemain de la guerre 1939-1945, les Libanais s'orientèrent dans le commerce du café et du cacao grâce à la libéralisation de l'activité économique. Les entreprises libanaises dans le secteur café-cacao étaient les Sociétés Africana de Joseph Sahyoun et frères, Fakhry Frères, Omais Compagnie dans la seconde moitié de la décennie 1950. Toutefois en 1954, les cours du café et du cacao connurent une chute sur les marchés mondiaux, affectant aussi bien les producteurs que les acheteurs des territoires d'Outre-Mer. Les entreprises d'origine libanaise qui furent des intermédiaires spécialisés et qui achetèrent en général les petites quantités des autochtones en brousse pour le compte des maisons de négoce locales ou des industriels de la transformation, connurent également des pertes (R. Coste, 1959, p.293). Ce fut l'exemple de Joseph Sahyoun qui fut obligé de reporter des engagements envers un partenaire, un négociant français à qui il expédiait directement les fèves de café et du cacao en métropole (S. Kojok, 2002, p.502).

Pour juguler la crise, les autorités françaises entreprirent une politique de soutien de la production. C'est dans cette perspective que furent créées la Caisse de Stabilisation des prix (Caistab)⁴ en 1954 et le Fond de Régularisation des cours des productions agricoles des territoires d'outre-mer (R. Coste, 1959, p.294). Ces réformes se traduisent par la mise en place de la Caisse de stabilisation en 1954 et de l'Institut français du café et du cacao (IFCC) en 1959. L'avènement de la Caisse de stabilisation ouvrit la voie à la libre commercialisation et exportation dans la mesure où cette organisation étatique se chargeait :

- de garantir le prix aux producteurs,
- de fixer les barèmes,
- de délivrer les agréments
- et
- de prélever des taxes à l'exportation.

L'accession à l'indépendance du pays en août 1960 et le corollaire de réformes économiques tournées vers le marché libéral entraîna la compétition économique, sans toutefois réduire systématiquement les intérêts de la France. Les ressortissants libanais s'impliquèrent davantage dans l'achat du cacao et du café.

On enregistre l'apparition dans ce secteur de nouveaux arrivants, des ressortissants libanais arrivés en Côte d'Ivoire dans un contexte international particulier marqué par les guerres israélo-arabes, le nationalisme exacerbé de Sékou Touré en Guinée Conakry et la guerre libanaise entre 1975-1990. Ceux-ci intervinrent d'abord aux côtés de leurs compatriotes et des entreprises européennes avant de créer plus tard leurs propres entreprises. Ces nouveaux venus s'établirent dans le centre- ouest et le sud-ouest considéré comme la nouvelle boucle du café et du café. En effet, à partir des années 1970, de vastes programmes de mise en valeur

⁴ Outre la Côte d'Ivoire, la Guinée Française, le Cameroun, l'Afrique Equatoriale Française (AEF), le Madagascar et la Nouvelle-Calédonie et dépendances bénéficièrent d'une Caisse de Stabilisation des prix.

des vallées et de certaines régions furent lancé. Ainsi, l'Aménagement de la Vallée du Bandama (Avb) et de l'Aménagement de la Région du Sud-Ouest (ARSO) permirent de donner une accélération à la production cacaoyère et caféière. Fouad Omaïs qui arrive en 1963, rejoignit Atef, Jawad et Ahmed à Gagnoa en Côte d'Ivoire. Il s'établit à Man où il était le représentant de la Compagnie France Amérique, exportateur de café et de cacao jusqu'en 1969⁵. A titre d'exemple, les cas de Chaitou Ali et Assaad Ali Assaad sont à évoquer. Chaitou Ali, originaire du Liban Sud, arriva en 1965. Il parvint grâce à ses activités dans le commerce de détail à Issia, à investir dans le commerce de gros et de l'achat du café et du cacao (H. Kodr, 1988, p.150). Quant à Assaad Ali Assaad, il immigra en Côte d'Ivoire en 1976 et s'installa à San Pedro où il se consacra à l'achat du binôme du café-cacao (H. Kodr, 1988, p.123). Par ailleurs, il y a un autre groupe constitué d'intermédiaires indépendants qui achetaient les fèves de café et de cacao ou passaient des contrats d'achat des produits non encore récoltés en accordant des avances pour le compte des exportateurs (CNUCED & OMC, 2002, p.29). La plupart des acheteurs libanais de produits possédait des camions comme Chaitou et de balances « romaines » sur une potence de bois. Ils parcouraient les grands campements où les producteurs installés dans les localités inaccessibles entreposaient leurs récoltes.

Parfois, ils s'attachèrent des services des démarcheurs appelés communément « pisteurs » qui travaillent pour leur compte (J.Tissandier 1972, p.1041). Les rapports entre les pisteurs et les traitants n'étaient pas souvent cordiaux. Il n'était pas rare que des traitants soient victimes d'escroqueries par « des pisteurs ». Hilda Attieh raconte la mésaventure de son époux Fouad Omaïs en ces termes : « L'atmosphère qui régnait entre les gros et petits traitants n'était pas toujours reluisante. Mon mari [Fouad] a fait les frais [...] des petits traitants. Ils ont disparu avec l'argent que Fouad leur avait avancé pour l'achat de produits »⁶.

En 1979, l'économie mondiale est confrontée par un choc pétrolier. Cette situation entraîne l'effondrement des cours internationaux des deux principaux produits d'exportation dans le contexte de la guerre civile libanaise de 1975 à 1990. Houphouët-Boigny s'engagea à la résolution de la crise par le dialogue (F. Houphouët-Boigny, 2015, p.632). Il décida d'accueillir les Libanais désireux de s'installer en Côte d'Ivoire sans aucune condition (K.A. N'goran, 2018, p.202). Car le conflit provoqua l'exil de 800 000 Libanais. Cette décision fit de la Côte d'Ivoire l'une des meilleures destinations des Libanais en Afrique subsaharienne. Ainsi des milliers de Libanais qui arrivèrent en Côte d'Ivoire, s'établirent dans les localités de production du café et du cacao. C'est le cas de Yasser Ezzedine, qui s'installa à Gagnoa en 1979 et participa au rayonnement des activités d'achat de la famille Ezzedine⁷. Cette période est marquée par la récession économique de la Côte

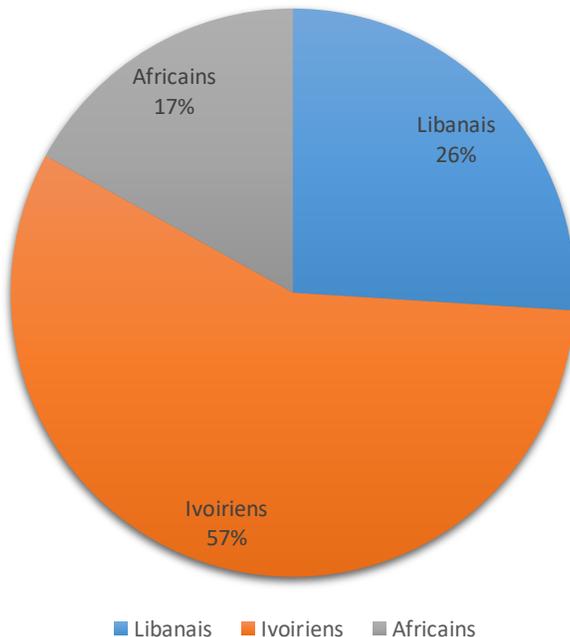
⁵Entretien réalisé en français avec Fouad Omaïs, industriel, dirigeant d'association et diplomate, Abidjan-Biétry, avril 2015.

⁶Entretien réalisé en français avec Hilda Attieh, épouse Omaïs, ménagère et suivi-clientèle, Abidjan-Marcory Zone 4, mars 2016.

⁷Entretiens réalisés en français avec Yasser Ezzedine, 59 ans, au siège social de la Sococo à Abidjan-Treichville (zone 4) dans les environs de la Solibra, mars-mai 2016.

d'Ivoire provoquée par la dégradation drastique des cours du café et du cacao sur les marchés internationaux à la fin de 1978. La Caistab connut un essoufflement financier. L'incapacité de compensation de la Caistab contraignit l'État à réduire les prix minimums au producteur en 1987 (B. Conte, 2004, p.7). Les prix garantis aux paysans qui étaient de 800 F. FCFA, dégringolèrent à 400 francs CFA, soit 50%, et le refus du gouvernement de vendre le cacao sur les marchés internationaux accentuèrent ainsi la paupérisation du monde rural. Le cacao et le café occupaient environ 4,8 millions de personnes exploitant 700 000 vergers (E. Léonard, 1997, p.63). La Banque Nationale pour le soutien du développement agricole (BNDA) ne put jouer son rôle de soutien aux petits paysans, en raison de ses difficultés financières (Y. A. Fauré, 1985). Les difficultés de la Caistab et de la BNDA favorisèrent l'émergence des acheteurs privés en majorité libanais. Ces acheteurs payaient les récoltes en dessous du prix fixé (E. Léonard, 1997, p.77). Les Groupements à vocation coopérative (GVC), qui devaient accompagner les producteurs dans la valorisation du prix bord champ, se limitèrent à la collecte primaire pour le compte des acheteurs privés. Les GVC rencontraient des difficultés financières qui leur empêchaient d'investir leur terrain, étant que leur marge bénéficiaire dans la collecte était seulement 20 francs par kg. En 1991, d'après Eric Léonard (1997, p.205), les traitants privés assuraient l'achat de 80 % de la récolte de cacao et de 75 % de celle de café. Dans cette catégorie de commerçants, les Libanais représentèrent 26% alors que les Ivoiriens et les traitants africains achetèrent respectivement 57% et 17 %. Cet histogramme exprime la représentativité des nationalités exerçant dans la filière de cacao.

Figure 1: Part des acheteurs privés de café et de cacao en 1991 en %



Source : E. Léonard, 1997, p.205.

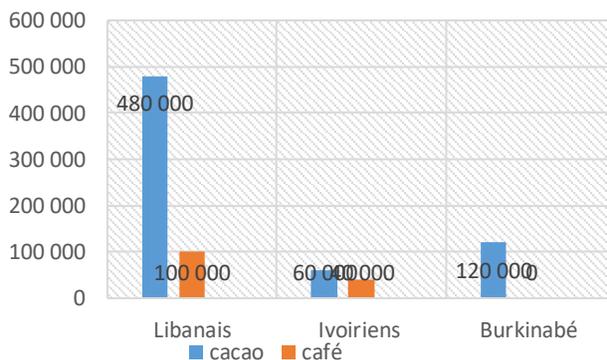
Ces données ne reflètent pas souvent la réalité du terrain. Certains Africains et Ivoiriens étaient des prête-noms travaillant pour le compte des milieux d'affaires libanais ou européens. Ils bénéficiaient des équipements en camion et des préfinancements pour assurer l'achat des produits. Chaque traitant privé de la collecte bord champ avait un rendement entre 10 et 30 000 tonnes par campagne (E. Hanak Freud et al, 2000, p.72). Le processus de libéralisation des filières café et cacao entamé en 1989 et la dévaluation permirent à la Côte d'Ivoire d'augmenter les marges⁸ des prestations des intermédiaires et des traitants⁹ et des exportateurs des matières premières comme le café et le cacao (B. Losch, 1994, p.92). En 1995, l'on observe une embellie de la production du cacao qui atteint 1,5 million de tonnes tandis que le café enregistre une chute et la production passa de 200 000 à 150 000 tonnes (CIRAD, 1996, p.20). Selon une étude du CIRAD (1996, p.23) réalisée en 1996 sur les filières café et cacao, les traitants libanais exerçaient une

⁸LOSCH Bruno (1994, p.94) évalue la valeur commerciale de la Côte d'Ivoire en matière de l'exportation du café et du cacao à 400 milliards de francs CFA.

⁹La dynamique d'action des Libanais dans l'achat du café et du cacao se poursuit jusqu'au décès du Président Félix Houphouët-Boigny en décembre 1993. Henri Konan Bédié, le dauphin constitutionnel, arriva au pouvoir et hérita d'une situation politique, économique et sociale complexe de la Côte d'Ivoire. Les difficultés économiques de la Côte d'Ivoire et celles des pays de la Zone Franc conduisirent à la dévaluation du franc CFA en janvier 1994.

prédominance au niveau des traitants indépendants. Sur 660 000 tonnes de cacao et 800 000 tonnes de café achetés par les traitants au cours de la campagne 1994-1995, les Libanais avaient acheté 480 000 tonnes pour le cacao et 100 000 tonnes pour le café. La figure ci-dessous présente la part des traitants par nationalité.

Figure 2: Part des traitants dans l'achat du café et du cacao en 1995/1996 en tonnes



Source : Histogramme réalisé à partir des données ci-dessus

En dépit de ces gains substantiels, la dissolution de la Caistab ne put être évitée et entraîna la libéralisation du secteur café-cacao en 1999. Le retrait de l'État de la commercialisation du café et du cacao occasionna des changements significatifs au niveau structurel et au niveau commercial et ouvrit la voie des traitants libanais dans l'exportation du café et du cacao.

1.2. Participation des Libanais à l'exportation du café et du cacao

Les productions de café et de cacao de l'Afrique occidentale, en particulier de la Côte d'Ivoire étaient destinées aux marchés français au point où durant la dépression économique mondiale des années 1930, les conséquences sur la Côte d'Ivoire furent tardives. Au lendemain de la guerre 1939-1945, l'on assiste à la diversification des partenaires commerciaux de la Côte d'Ivoire jusqu'à la création de la Caistab en 1954. La commercialisation et l'exportation restent entre les mains d'un commerce libre, la Caisse de Stabilisation intervenant soit pour verser aux exportateurs la différence entre le cours de soutien fixé pour la campagne et le cours réel du café et du cacao établi (J, Braudeau, 1969, p.282). Malgré l'institution de la Caistab¹⁰, le marché des exportations était contrôlé par les maisons de

¹⁰Les marchés en Côte d'Ivoire sont passés dans la liberté la plus totale, les agents des exportateurs, autant que par le passé, achetant le cacao aux producteurs au nom de leurs mandants. Le cacao est transporté vers les centres de collecte et de traitement appartenant aux exportateurs ; les fèves y subissent un nouveau séchage, elles sont nettoyées et mises en

commerce et des commerçants indépendants européens jusqu'en 1969. Les premiers exportateurs d'origine libanaise agréés par la Caistab furent Borro et Compagnie et de El Nasr. Créée en 1969, avec un capital de 20 millions de FCFA, Borro et Compagnie se spécialisa dans l'exportation du café et du cacao. Les stocks d'exportation de ces deux entreprises représentaient 1.200 tonnes de café et de cacao et 7, 2 millions de F CFA¹¹.

En dehors de ces deux entreprises, il est difficile de quantifier la part des entreprises libanaises dans le secteur de l'exportation du café et de cacao au cours de la décennie 1980 d'autant plus que les sources sont muettes sur la question. Cependant les Libanais ont été actifs au cours de cette période et jusqu'à la libéralisation du café et du cacao en 1999. Ainsi dans les années 2000, l'action des Libanais dans les exportations des fèves du cacao connut un essor. Cela se situe dans le contexte de la crise militaro-politique du pays. La libéralisation de la filière et la crise militaro-politique entraînèrent de profondes mutations préjudiciables à la filière café-cacao.

Pour réduire l'impact négatif de la libéralisation sur les producteurs, l'Etat encouragea la mise en place des institutions dont la gestion était assurée par les producteurs eux-mêmes. Ainsi furent créées entre 2000 et 2001 quatre (04) organisations :

- l'Autorité de Régulation du Café et du Cacao (ARCC) en 2000, la Bourse du café et du cacao (BCC) en 2000,
- le Fonds de Développement et de Promotion du Café et du Cacao (FDPCC) en 2001
et
- le Fonds de Régulation et de Contrôle (FRC) en 2001 (N. P. S. Essoh, 2014, p.240).

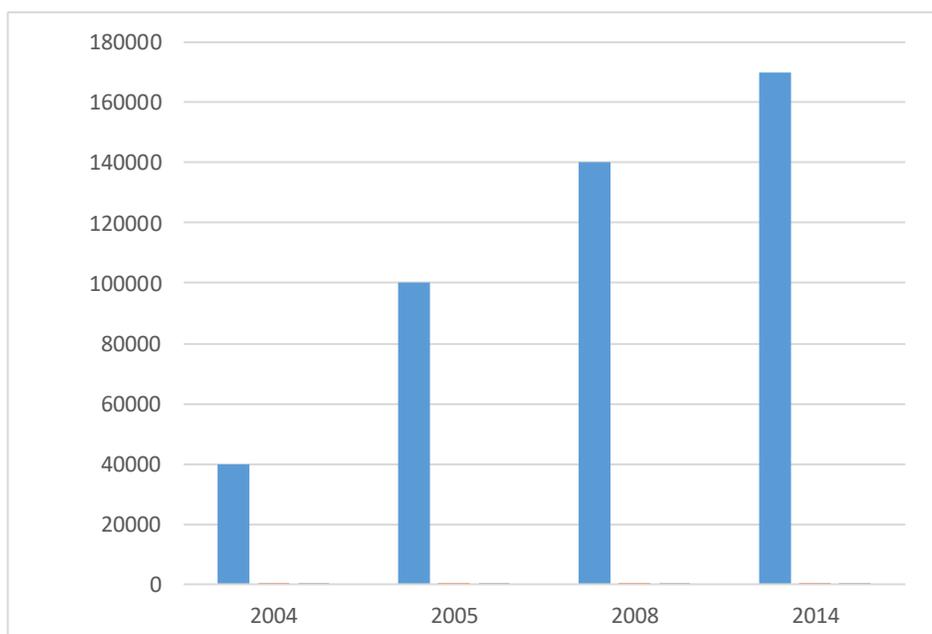
Ces structures furent caractérisées par des scandales financiers. Cette libéralisation du secteur café-cacao profita aux multinationales américaines comme Archer Daniels Midland et Cargill au détriment des petits exportateurs locaux (B. Conte, 2004, p.13). Sur 688 942 tonnes de fèves de cacao commercialisées, la part des entreprises ivoiriennes représentait seulement 18% alors qu'elles réalisaient 50% des exportations avant la libéralisation de la filière et l'éclatement de la crise militaro-politique. L'on note en revanche le renforcement du dynamisme des négociants libanais qui ont pu gagner la confiance des exportateurs et des banques (E. Léonard, 1997, p.217). Ils devinrent les concurrents des multinationales. C'est ce qu'atteste l'action des frères Adnan Amer, Ahmed Amer et leur associé Ali Lakiss. D'après Adnan Amer, leur intervention de la commercialisation de la filière remonte des années 1990. Ils commencèrent en qualité d'acheteurs bord champs et intermédiaires des négociants. Les ressources engrangées dans ce secteur leur

sacs pour l'exportation, puis elles sont chargées à bord de navires de haute mer dans le port d'Abidjan et celui de San Pedro (CNUCED, OMC, 2001, p.29).

¹¹Bureau de développement industriel (République de Côte d'Ivoire), 1981, *Répertoire des industries et activités de Côte d'Ivoire*, p. 290.

permirent de s'intéresser à l'exportation des fèves de café et de cacao¹². C'est ainsi qu'ils créèrent en 2004 la Société Amer et frères cacao (Saf Cacao) en 2004 qui fit une percée dans l'exportation. En effet, de 40 000 tonnes en 2004, ses volumes d'exportations passent à 100 000, à 140 000, à 170 000 tonnes respectivement en 2005, en 2008 et en 2014 (R. Sako, 2015) (graphique ci-dessous). En 2008, Saf Cacao parvint à détrôner les Multinationales Cargill et Archer Daniels Midland ainsi que le Suisse Barry Callebaut¹³. D'ailleurs, N. P. S. Essoh, s'inspirant des données de l'Autorité de Régulation du café et du cacao et de la Bourse de café et de cacao attesta les performances de Saf Cacao. De, 2005 à 2008, elle exporta en moyenne 12,5% des exportations totales contre 15, 5% pour l'américain Cargil, première compagnie exportatrice de fèves de cacao (N. P. S. Essoh, 2014, p.241-242). Les frères Amer et Lakiss Ali ne se limitèrent pas seulement pas à l'exportation du cacao, mais aussi commercialisèrent les fèves de café. En 2014, les exportations de la Société Amer et Frères s'évaluèrent à 15 000 FCFA (R. Sako 2015).

Figure 3 : Exportations de fèves de cacao de Saf Cacao entre 2014 et 2017 (en tonnes)



Source : Histogramme réalisé par K. A. N'goran à partir des données fournies par N. P. S. Essoh (2014, p.241-242).

¹²Entretien réalisé avec Adnan Amer en janvier 2016 à la direction de l'entreprise SAF Cacao à San Pedro.

¹³ Cargill, ADM et Barry Callebaut exportèrent en 2008 respectivement 100 000, 85000 et 105 000 tonnes de fèves de cacao (B. Mieu, octobre 2008).

Outre la Saf Cacao, d'autres exportateurs libanais se sont affirmés pendant les années 2000. Il s'agit entre autres de Agricultural Commodities, appartenant à Yasser Ezzedine¹⁴. Des Libanais sont actifs dans la collecte, l'achat et l'exportation des fèves du cacao et du café. Ils s'inscrivent aussi dans la transformation de ces matières premières agricoles.

2. Apport des milieux d'affaires libanais dans la transformation du café et du cacao

Les Libanais s'intéressent à la transformation du café et du cacao depuis les années 1960. Cet intérêt devient probant à partir de la décennie 2010.

2.1. Saf Cacao : une symphonie inachevée dans la transformation du cacao

Le café et le cacao sont consommés sous diverses formes. En ce qui concerne le cacao, la transformation des fèves de cacao donne les produits cacaotés comme la masse, le beurre et la poudre de cacao. Quant au chocolat, il se compose d'un mélange de masse, de beurre et de sucre avec éventuellement du lait pour les produits lactés. Il est rencontré sous forme de tablettes, de barres, de moulages, et de bonbons. Le chocolat se retrouve en biscuiterie, en pâtisserie industrielle, en viennoiserie et bien d'autres secteurs (J. Pontillon, 1998, p.23). Les États-Unis et l'Europe constituent les principales zones de production et de consommation de produits cacaotés au monde (J. Pontillon, 1998, p.29)¹⁵, alors que les pays producteurs réalisèrent une faible consommation et production des produits issus du cacao. Concernant la Côte d'Ivoire, pendant longtemps, l'industrie ivoirienne était dominée généralement par les industries de substitution et était l'affaire des multinationales, notamment françaises et des barons du régime houphouëtiste. En ce qui concerne le café et le cacao, le processus de transformation de ces produits tropicaux a commencé vers la fin de la colonisation par le traitement et la torréfaction des fèves.

Au lendemain de l'indépendance jusqu'à la fin des années 1990, les sociétés qui produisaient le beurre, les tourteaux et la poudre de café et du cacao, étaient en majorité à capitaux européens. Elles étaient entre autres les établissements Jean Abile Gal, l'Union industrielle et commerciale de l'ouest de la Côte d'Ivoire (UNICAO), la Compagnie africaine de préparations alimentaires (Capral), la Société africaine de cacao (SACO) et sa filiale Chocolaterie et Confiserie de Côte d'Ivoire¹⁶ (Chocodi), la Société des produits du cacao de la Côte d'Ivoire (J. Chevassu, 2001, p.15). Localisées à Abidjan et à San-Pedro, et

¹⁴ Il est promoteur des centrales d'achat et de distribution comme la Société Commerciale du Consortium Ezzedine (Sococe) et la Compagnie de Distribution de Côte d'Ivoire (Cdc).
¹⁵ Un Européen consomme en moyenne 2,3 kg de cacao par an, soit 7,45 kg de produits chocolatés (J. Pontillon, 1998, p.24).

¹⁶ Propriété de la multinationale française Callebaut Barry et connue sous les marques Choconut, Mambo, Chocopunch, Tartina et bien d'autres produits, Chocodi fut la première entreprise de fabrication de chocolat créée en 1975. Elle fut rachetée en 1998 par le Hollandais Van Houten avant d'être vendue à Charles Kader Gooré Holding (CKG Holding) en 2010.

spécialisées dans la torréfaction de ces deux produits ces entreprises furent des filiales des multinationales avec des capitaux français en grande part soit 60% (G. A. Achiépo, 1981, p.120-125). La concurrence des multinationales ruina quelques fois les initiatives locales car jusqu'en 1999, il n'y avait que Unicao et Saco qui assuraient la transformation locale de 25 000 tonnes de café et de 100 000 tonnes de cacao. Sur 100 000 tonnes de cacao transformées en beurre et en poudre, seulement 20 000 tonnes étaient consommées sur le marché local. Il en est de même pour le café dont 5 000 tonnes étaient destinées à la consommation locale (CIRAD, 1996, p.20).

En 1994, la Côte d'Ivoire entreprit une nouvelle politique dénommée « Éléphant d'Afrique » qui fit du secteur privé le moteur de croissance. C'est dans ce contexte que la Société Ivoir-Café fut créée en 1994¹⁷. Avec un capital de 3, 380 milliards de francs CFA¹⁸ et un investissement estimé à 18,2 milliards de francs CFA, cette société avait pour mission de transformer par an 20 000 tonnes de café robusta vert en café soluble dont 7 400 tonnes devaient être exportés sur les marchés asiatiques, européens et américains.¹⁹ Malgré les faveurs fiscales à travers des conventions bipartites, cette société ne put voir le jour. La transformation du café et du cacao en Côte d'Ivoire remonte en 1958 au cours de laquelle Balloul Jaïs mit au point Eburnéa, entreprise chargée de la torréfaction du café et cacao et rachetée en 1963 par les frères Omais²⁰. Outre cette société, d'autres milieux d'affaires libanais disposaient des entreprises de traitement et de conditionnement dans les villes de productions caféières et cacaoyères. La documentation écrite reste muette sur le sujet. Néanmoins certains producteurs interviewés ont confirmé que des traitants libanais présents à Dimbokro possédaient des machines à décortiquer les fèves de café²¹. Cela peut s'expliquer par les difficultés, le désintérêt des Libanais à la transformation en raison de manque de capitaux et de la volonté politique. Toutefois l'intérêt des Libanais pour la transformation du café-cacao apparaît au début des années 2000 avec la libéralisation de la filière, les effets de la crise militaro-politique que connus le pays, mais aussi la volonté des autorités de transformer les produits agricoles en produits semi-finis. C'est le cas

¹⁷Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire, 1994, Décret n°94-547 du 06 octobre 1994 portant convention d'établissement entre l'Etat de Côte d'Ivoire et Ivoir-Café S.A pour l'implantation et l'exploitation d'une unité industrielle de production de café soluble, pp.852-856.

¹⁸Réparti comme suit : Thierry Tan avec 500 000 000 FCFA, Banque africaine de développement (BAD) avec 680 000 000 FCFA, Banque Ouest africaine de Développement (BOAD) avec 200 000 000 FCFA, NIRO avec 700 000 000 FCFA, Privés ivoiriens par la Bourses des Valeurs d'Abidjan (BVA) avec 800 000 000 FCFA et autres apporteurs de capitaux avec 500 000 000 FCFA.

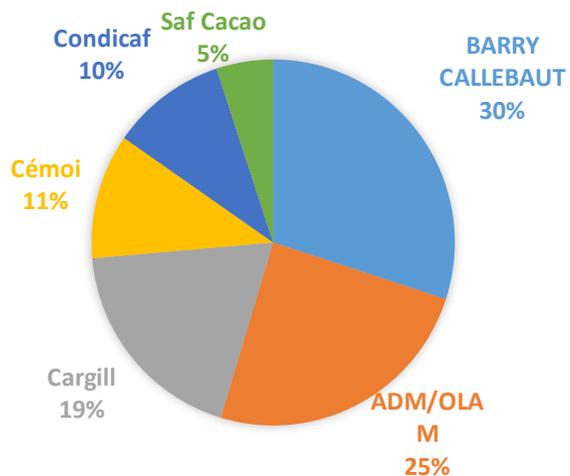
¹⁹Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire, 1994, déjà cité, p.854.

²⁰Ministère de l'information (République de Côte d'Ivoire), 1972, Service de la Documentation Générale et de la Presse : Côte d'Ivoire, faits et chiffres, Abidjan, p. 36.

²¹Entretien réalisé public en Baoulé (dialecte du chercheur), le 04 avril 2016 à Dimbokro réunissant la chefferie de Broukro N'ziessiou composé de Nanan Langui Kouadio (né en 1925) et de Amani Djè (né en 1934), Koffi Assiénan (né 1953) et 7 jeunes.

de la filiale de la Société Amer et Frères Cacao (Saf Cacao), Choco Ivoire qui fut créée en 2004. Ainsi en 2014, Choco Ivoire transforma 32 000 tonnes de cacao, soit 5% de la production de la Côte d'Ivoire (B. Mieu, 2018). Sur 1,8 tonne de fèves de cacao, les entreprises en broyèrent 658 000 tonnes en 2014. Saf Cacao broya 32 000 tonnes de cacao, soit 5%. Le reste des quantités de cacao transformé fut l'œuvre de Barry Callebaut avec 190 000 tonnes, d'ADM avec 156 000 tonnes, de Cargill avec 120 000 tonnes, Cemoi²² avec 70 000 tonnes, de Condicaf avec 65 000 tonnes et de Ivory Cocoa avec 25 000 tonnes (M. Douet, 2016, p. 61). La figure 4 traduit la part de huit entreprises dans la transformation du cacao en 2014.

Figure 4 : Part des entreprises dans la transformation du cacao en produits semi-finis



Source : Graphique réalisé par K. A. N'goran à partir des données fournies par M. Douet (2016, p.61).

En 2015, la production du beurre et de tourteaux de Saf Cacao passa à 65 000 tonnes. La même année, la capacité de broyage de fèves de cacao de la Côte d'Ivoire atteignit 548 000 tonnes dépassant ainsi les Pays Bas, ancienne première puissance en produits semi-finis des fèves, qui réalisa 518 000 tonnes (M. Douet, 2016, p.60). Toutefois les espoirs placés en Choco Ivoire, n'ont pu se réaliser d'autant plus que l'entreprise déclara faillite en 2017 en raison de son incapacité de remboursement d'une dette estimée à 159,7 milliards de francs CFA contractée auprès des banques²³. Cette incapacité est en partie liée aux difficultés de Choco

²²Cemoi, Professional Food Industry, Tafissa et La maison du chocolat ivoirien sont les principaux chocolatiers du pays. Cemoi et Professional Food Industry fabriquèrent en 2015 10 000 et 7 000 tonnes de chocolat (M. Douet, 2016, p.61).

²³Selon les données de l'Association Professionnelle des Banques et établissements financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI) publiées par Jeune Afrique (18 septembre 2018), les principaux créanciers de Saf Cacao étaient : Afrexim (13, 8 milliards de franc CFA),

Ivoire à tourner à plein régime. En effet, avec une capacité de transformer 100 000 tonnes de fèves de cacao, l'usine broyait seulement 20 000 tonnes (B. Mieu, 2018).

Outre Saf Cacao qui s'était engagé dans la transformation du cacao en produits en semi-produits, l'on note l'intérêt d'un acteur économique à la valorisation du cacao. Il s'agit de Dana Mroueh. Elle mit au point une unité de production de chocolat artisanal « Monchoco » sans torréfaction en 2016 à Abidjan. Pour réaliser ce projet, Dana fit une formation en Belgique et acquit un vélo de type américain pour broyer les fèves de cacao à l'aide de l'énergie humaine. Mon choco eut une capacité de production de 400 tablettes vendues en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Liban et bien d'autres pays ²⁴(C. Bainier, 2016). L'action des Libanais dans la valorisation du café et du cacao a produit des résultats.

2.2. Bilan de l'implication des Libanais dans l'économie cacaoyère et caféière

La communauté libanaise est dynamique dans l'économie cacaoyère et caféière. Cela se traduit par la commercialisation et la mise en place des unités industrielles. Cette dynamique entraîna des conséquences sociales importantes. Au niveau économique, l'action de la communauté libanaise dans la filière café-cacao participa à la formation des groupes d'entreprises familiales et à l'affirmation des Libanais comme une communauté d'affaires à part entière de la Côte d'Ivoire. Sur la question de la formation des groupes d'entreprises, Yasser Ezzedine²⁵ déclara que la Société Commerciale du Consortium Ezzedine (SOCOCE) fut créée en 1969 à Gagnoa, grâce aux dividendes tirés du café-cacao. Cela fut de même pour le groupe Eurofind. Les fondateurs de ce groupe furent les frères Omaïs et leur cousin Khalil Moustapha qui étaient acheteurs de produits. Ils mirent au point ce groupe en partie grâce aux ressources générées par le café-cacao, la boutique familiale et l'apport des banques²⁶. Il est à noter également que la plupart des acteurs libanais évoluant dans le café-cacao, ont investi dans la quincaillerie, la vente des pièces de rechange d'automobile, des produits phytosanitaires, les stations-services ainsi que l'immobilier et la restauration notamment la pâtisserie et la boulangerie.

Au-delà des mutations économiques de l'action des Libanais dans le café et le cacao, il y eut aussi des conséquences sociales. Les répercussions sociales se perçoivent aussi bien au niveau de la communauté libanaise qu'au niveau des populations des zones de production caféière et cacaoyère. L'économie caféière et

BACB (12, 9 milliards de franc CFA), BACI (12, 9 milliards de franc CFA), BICCI (7,4 milliards de franc CFA), BGFI Bank (19 milliards de franc CFA), BNI (13 milliards de franc CFA), ECOBANK (15, 5 milliards de franc CFA), NSIA Bank (28,5 milliards de Francs CFA), Diamond Bank (10 milliards de franc CFA), SGBCI (12,7 milliards de franc CFA), SIB ((11,8 milliards de franc CFA), Bridge Bank ((2, 2 milliards de franc CFA).

²⁴Entretien réalisé avec Dana Mroueh à Abidjan Plateau dans l'unité de production près de la Polyclinique L'Indénié, en novembre 2016.

²⁵ Entretiens répétitifs réalisés en français avec Yasser Ezzedine, 59 ans, au siège social de la Sococe à Abidjan-Treichville (zone 4) dans les environs de la Solibra, mars-mai 2016.

²⁶ Entretiens répétitifs en français réalisés avec Jawad Omaïs à Abidjan-Treichville, zone industrielle, juin 2015.

cacaoyère permit la formation des foyers de peuplement libanais d'abord dans les villes de l'est et du centre-est et par la suite de centre-ouest, de l'ouest et du sud-ouest du pays. En 1998, selon l'étude de N. Serhan (2016, p.65), en dehors de la ville d'Abidjan qui regorgea le plus grand foyer de peuplement avec plus de 90% et de la ville de Bouaké, vinrent les centres urbains de San Pedro, d'Agboville, de Daloa, de Gagnoa, Man, de Dimbokro et bien d'autres localités. Pour renforcer les liens de fraternité et de solidarité prônés par la section de l'Union libanaise culturelle mondiale (ULCM) en Côte d'Ivoire, les Libanais érigèrent des centres culturels dénommés « Cercle libanais » dans certaines capitales des régions administratives de l'ouest du pays. En 1982, furent créés les cercles libanais de Daloa, de Gagnoa et de Soubré.

Cependant, en 1996 l'Union Libanaise Culturelle Mondiale rencontra des difficultés dans le renouvellement de ses instances. Les mésententes au niveau électoral bloquèrent l'évolution de l'organisation qui consista à la multiplication des cercles et aux œuvres sociales. Cela coïncida avec la croissance et la volonté de l'affirmation de la communauté chiite. C'est ainsi qu'apparurent, au cours des années 2000, les centres culturels et religieux chiites : San Pedro en 2008, Soubré et Méagui en 2016. Outre l'impact de l'économie cacaoyère sur les Libanais, l'on observe que la communauté libanaise participe à la vie sociale des populations locales. En effet, dans le cadre de la Raison sociétale de l'entreprise (Rse), ils ont participé à la construction et à l'équipement des écoles, des salles de classe et des centres de santé.

Par ailleurs, certains d'eux permirent l'animation de la vie culturelle et sportive dans les villes régionales de l'ouest du pays comme acteur de premier plan. En revanche, l'intervention des Libanais dans le café et le cacao n'a pas que des résultats positifs sur l'économie de la Côte d'Ivoire et le monde agricole. Les procédés commerciaux répondaient à une seule visée, celle de la recherche du profit. Cela s'est démontré à la fin de la décennie 1980. Devant les difficultés de l'État et la défaillance du système de stabilisation de faire appliquer les prix bord champ, les traitants libanais achetèrent les produits à bas prix et surfacturèrent souvent le décorticage, les intrants et les emballages. Durant cette période, les paysans vendaient parfois sans aucune norme commerciale, notamment l'absence de balance²⁷ (CIRAD, 1996, p. 70).

La présence des Libanais de cette filière concourut à l'échec de la politique d'instauration des Groupements à vocation agricole (GVC). En effet, les GVC étaient confrontés à une insuffisance en matière d'organisation les empêchant d'affronter la concurrence des Libanais. Selon O. Piot (1992, p.30), en 1991, les 3600 groupements à vocation agricole et 20 unions régionales avaient acheté seulement 30% de la récolte café-cacao. Face à ces difficultés, certains GVC furent obligés de sous-traiter avec les acheteurs libanais dans la collecte des produits agricoles (M. Touré, 2017, p.13).

²⁷Entretien réalisé en français avec Jules N'guessan Kouakou, 55 ans, planteur à San-Pedro, à la retraite à Dimbokro, 07 avril 2016.

Aussi les rapports, d'une part, entre les Libanais et les producteurs de café et de cacao et d'autre entre les Libanais et les employeurs, sont-ils parfois empreints de litiges. Ces litiges qui portent sur la non-reconnaissance de factures impayées et d'escroqueries. À titre d'exemple, en 2003, à Luénooufla²⁸, Jules Douais Gngongoué, un pisteur, avait abusé de la confiance de 12 planteurs et de Nasser Fouad, son employeur libanais, en disparaissant avec la somme de 12 544 800 francs CFA. Cette affaire a détérioré les relations entre les producteurs de Luénooufla et Nasser Fouad et a terni l'image de ce dernier (F. Koné, 2004).

Conclusion

Établis en Côte d'Ivoire depuis la colonisation française, les Libanais se sont investis dans la plupart des branches d'activités économiques du pays y compris le secteur café-cacao. L'intérêt de cette communauté pour la mise en valeur du café et du cacao commence dans les années 1950. Il se traduit par la commercialisation et la transformation des fèves du café et du cacao. Au niveau de la commercialisation, certains opérateurs libanais de la filière ont servi d'abord comme intermédiaires de la collecte et de magasiniers pour des maisons de commerce et des multinationales de la métropole. La présence des traitants libanais devient significative au cours des années 1990 et s'évalue à 26% des traitants. La contribution des Libanais à la valorisation du café et du cacao porte sur l'exportation. Lente au cours des années 1960, l'allure des entreprises libanaises dans le négoce du café et du cacao s'intensifia à partir de 2000 avec la libéralisation de la filière. Cette libéralisation se matérialisa par la dissolution de la Caisse de Stabilisation et l'éclatement de la crise militaro-politique. C'est ainsi la montée en puissance de Saf-Cacao qui tient tête aux multinationales en détenant 12,5% sur 76 % des exportations entre 2005 et 2010. L'autre aspect de la contribution des Libanais dans la valorisation du binôme café-cacao apparaît au niveau de la transformation. À ce niveau, l'impact était timide jusqu'à la fin des années 1990, mais il prend un essor fulgurant à partir de 2010. La transformation est dominée par les produits semi-finis et que des quelques centaines de plaquettes de chocolat de l'unité artisanale « Mon Choco ». Les répercussions des actions des investissements dans l'industrie caféière et cacao sur le monde agricole sont mitigées.

Sources et bibliographie

Sources

Sources orales

ADNAN Amer, acheteur de produits et dirigeant d'entreprise, entretien réalisé à la direction de l'entreprise Saf Cacao à San Pedro en janvier 2016.

ATTIEH Hilda, épouse Omaïs, ménagère et suivi-clientèle, entretien réalisé en français à Abidjan-Marcory Zone 4, mars 2016.

Chefferie de Broukro N'zisiessou composée de Nanan Langui Kouadio (né en 1925) et de Amani Djè (né en 1934), Koffi Assiéan (né 1953) et 7 jeunes,

²⁸ C'est un village de la région de Daloa.

entretien public réalisé en Baoulé (dialecte du chercheur), le 04 avril 2016 à Dimbokro.

EZZEDINE Yasser, 59 ans, acheteur et négociant, entretiens réalisés en français, au siège social de la Sococo à Abidjan-Treichville (zone 4) dans les environs de la Solibra, mars-mai 2016.

OMAÏS Jawad, entretiens répétitifs en français réalisés à Abidjan-Treichville, zone industrielle, juin 2015.

MROUEH Dana, entretien réalisé à Abidjan Plateau dans l'unité de production près de la Polyclinique L'Indénié, en novembre 2016.

N'GUESSAN Kouakou Jules, 55 ans, planteur à San-Pedro, à la retraite, entretien réalisé en français à Dimbokro, 07 avril 2016.

OMAÏS Fouad, industriel, dirigeant d'association et diplomate, entretien réalisé en français

Abidjan-Biétry, avril 2015.

Sources imprimées

Bureau de développement industriel (*République de Côte d'Ivoire*), 1981, *Répertoire des Industries et activités de Côte d'Ivoire*, Abidjan, ministère de l'Industrie.

CIRAD (Centre de Coopération Internationale en recherche agronomique pour le développement), 1996, *Suivi de la campagne café et cacao 1995/1996 en Côte d'Ivoire*, ministère de la coopération, République française, 90 p.

Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire, 1994, Décret n°94-547 du 06 octobre 1994 portant convention d'établissement entre l'Etat de Côte d'Ivoire et Ivoir-Café S.A. pour l'implantation et l'exploitation d'une unité industrielle de production de café soluble, p.852-856.

Ministère de l'information (République de Côte d'Ivoire), 1972, Service de la Documentation

Générale et de la Presse : Côte d'Ivoire, faits et chiffres, Abidjan.

Bibliographie

ACHIÉPO Georges Antoine, 1982, *La commercialisation des produits agricoles d'exportation en Côte d'Ivoire (l'exemple du café-cacao)*, Université Paris VIII, (St Denis-Paris) (X Nanterre), thèse de troisième cycle d'économie.

ASSI Tano Maxime, 2012, *Crise cacaoyère et stratégies des producteurs de la sous-préfecture de Méadji au Sud-Ouest ivoirien*, Université de Toulouse, thèse de doctorat en économie.

BIERWIRTH Chris, 2003, « Competition and cooperation among Levantine, French and African Merchants in the Cities of Côte d'Ivoire during the interwar period », in *Être étranger et migrant en Afrique au XX^e siècle, enjeux identitaires et modes d'insertion*, Vol.II, *Dynamiques et migratoires, modalités d'insertion urbaine et jeux d'acteurs* sous la Direction de Catherine COQUERY-VIDROVITCH, Odile GOERG et al, Paris, L'Harmattan, p.295-310.

- BAINIER Corentin, 2016, Broyer des fèves à vélo pour initier les Ivoiriens au chocolat, <https://observers.france24.com/fr/20160719-broyer-feves-velo-initier-ivoiriens-chocolat-choco>, publié le 19 juillet 2016 et le 11 mars 2024.
- BRAUDEAU Jean, 1969, *Le cacaoyer*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- CHEVALIER Auguste, 1939, « Les premiers jugements sur l'avenir du Cotonnier au Soudan français », *Notes historiques. Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, p. 89-97.
- CHEVASSU Jean, 2001, « Une crise sous la crise ou l'impossible compétitivité : quarante ans d'industrialisation en Côte d'Ivoire, Tensions et apaisements », *Afrique Contemporaine*, n°198, 2^e trimestre 2001, p.11- 28.
- CONTAMIN Bernard et FAURÉ Yves-André, *La bataille des entreprises publiques en Côte d'Ivoire : L'histoire d'un ajustement structurel interne*, Paris, Karthala-ORSTOM.
- CONTE Bernard, 2004, *Côte d'Ivoire : clientélisme, ajustement et conflit*, document de travail, n°101, CED / IFRéDE-GRES- Université Montesquieu – Bordeaux IV.
- COSTE René, 1959, *Les caféiers et les cafés dans le monde, les cafés*, ministère de la Recherche scientifique, tome 1, volume, Paris, Larose 372 p.
- DOUET Marion et al, 2016, « La Côte d'Ivoire, Rêve de chocolat, économie », *Jeune Afrique* du 14 au 20 février 2016, p.58-62.
- GAUTHEREAU Raymond, 1986, *Journal d'un colonialiste*, Paris, Seuil.
- HANAK FREUD Ellen, et al, 2000, *Les champs du cacao un défi de compétitivité Afrique-Asie*, Paris-Karthala-CIRAD.
- HOUPHOUËT-BOIGNY Félix, 2015, *Discours et messages*, tome 2, Abidjan, Editions FHB.
- KÉITA Mohamed, 2012, *La culture du café et du cacao et le remodelage de l'espace dans la région de l'Agnéby de 1909 à 1958*, Université Félix Houphouët-Boigny, Thèse Unique de Doctorat d'Histoire.
- KIPRÉ Pierre, 1987, *Mémorial de la Côte d'Ivoire, La Côte d'Ivoire coloniale*, Belgique, Ami
- KODR Hekmat, 1988, *Les Libanais en Côte d'Ivoire*, Hekmat
- KOJOK Salma, 2002, *Les Libanais en Côte d'Ivoire*, Université de Nantes, Thèse Unique d'histoire.
- KONÉ, 2003, « Côte d'Ivoire : Filière café-cacao : un libanais gruge plusieurs planteurs ivoiriens », <https://fr.allafrica.com/stories/200307020921.html>, publié le 2 juillet 2003, consulté le 20 mai 2025.
- LEONARD Éric, 1997, « La commercialisation du café et cacao : Restructurations nationales et implications dans la région de Sassandra », https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers09-03/010012275.pdf, p.203-219.
- LEONARD Éric, 1997, « Transformations et reproduction d'un système agraire pionnier en Côte d'Ivoire : Après la forêt, quelle agriculture ? », *Institute of Research of Development*, p.63-88.
- LOSCH Bruno, 1994. « Les agro-exportateurs face à la dévaluation », *Politique Africaine*,

54, p.88-103.

MIEU Baudelaire, 2008, « Ali Lakiss : le numéro un du cacao est ivoirien », <https://www.jeuneafrique.com/187848/archives-thematique/ali-lakiss-le-num-ro-un-du-cacao-est-ivoirien/>, consulté le 10 octobre 2023.

MIEU Baudelaire, 2018, « Agroalimentaire : Pourquoi la faillite de Saf Cacao va secouer la Côte d'Ivoire », <https://www.jeuneafrique.com/mag/626253/economie-entreprises/agroalimentaire-pourquoi-la-faillite-de-saf-cacao-va-secouer-la-cote-divoire/>, publié le 9 septembre 2018, consulté le 23 mars 2024 à 20 h 03.

MIEU Baudelaire, 2016, Agroalimentaire : pourquoi la faillite de Saf Cacao va secouer la Côte d'Ivoire, <https://www.jeuneafrique.com/mag/626253/economie-entreprises/agroalimentaire-pourquoi-la-faillite-de-saf-cacao-va-secouer-la-cote-divoire/>, le 9 septembre 2018, consulté le 13 mars 2024, 20 h 59.

N'GORAN Kouadio Adolphe. 2018, *Les Libanais dans l'économie des régions forestières de la Côte d'Ivoire*, Université Alassane Ouattara-Bouaké, thèse unique d'histoire, non publiée.

N'GORAN Kouadio Adolphe. 2019, « L'immigration libano-syrienne en AOF et la traite du caoutchouc en Guinée française », 1897-1913, *Revue trimestrielle des sciences sociales, RSS-PASRES*, juillet-septembre 2019, p.75-86.

N'GORAN Kouadio Adolphe, 2019, « Les Syro-libanais et le commerce du cola en Côte d'Ivoire (1927-1956) », *L'nygbowu, Revue des Lettres, Langues et Sciences de l'Homme et de la Société*, n° 007, juin 2019, p.531-544.

ESSOHO Nomel P. Stéphane, 2014, « Cote d'Ivoire's Commodities Export and Shipping: Challenges for Port Traffic and Regional Market Size », *American Journal of Industrial and Business Management, Volume 4*, p.234-245.

PÉLISSIER Paul, (1951) « L'arachide au Sénégal. Rationalisation et modernisation de sa culture ». *Les Cahiers d'Outre-mer*, n°15, p. 204-236.

PIOT Olivier, 1992, « L'Effondrement du prix du café et du cacao depuis 1986 oblige le gouvernement à réorganiser ces deux filières fétiches de l'exportation ivoirienne », *Le Monde*, p.30.

PONTILLON Jean, 1998, *cacao et chocolat : production, utilisation, caractéristiques*, Londres & New York, Sciences et techniques agroalimentaires.

SAKO Romaric, 2015, « Filière café-cacao /Ces barons qui font marcher la réforme », Abidjan. net, <https://news.abidjan.net/articles/550712/filiere-cafe-cacao-ces-barons-qui-font-marcher-la-reforme> consulté le 07 mars 2023 à 13 h14.

SERHAN Nasser, 2015, « Les Libanais en Côte d'Ivoire : Qui sont-ils ? Combien sont-ils ? » *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n°1, Éditions Universitaires de Côte d'Ivoire, p.58-66.

TISSANDIER J. 1972, « Aspects des relations villes campagnes dans le département de la Haute-Sanaga (République fédérale du Cameroun) », *Colloques Internationaux du centre national de la recherche scientifique. n°539, La croissance urbaine en Afrique noire et à Madagascar* Talence, 29 septembre - 2 octobre 1970, Éditions C.N.R.S, 15, quai Anatole-France - Paris VII, p.1030-1045.

TOURÉ Moussa, 2017, « GVC café-cacao d'Adzopé : plus de 2 milliards de chiffre d'affaires réalisé », *Fraternité Matin*, p.13.

UNCTAD, CNUCED, OMC, 2001, *Centre du commerce international*,

Kouadio Adolphe N'GORAN / Contribution des Libanais dans la valorisation du binôme cacao-café en Côte d'Ivoire (1954-2017) / Revue *Échanges*, n°24, juin 2025

Développement des produits et des marchés, Cacao, Guide des pratiques commerciales, Genève.